



L'Assemblée Générale des Associés valide le nouveau programme d'installations PV

L'arrêté tarifaire du 9 mai 2017 ayant bouleversé les tarifs d'achat de l'électricité produite par des installations PhotoVoltaïques, nous n'avions plus un mandat valide pour le programme voté à l'AGO du 17 mars 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés, Réunie Extraordinairement ce 6 octobre dernier, a validé le nouveau programme d'Installations. Dans ce programme, les unités de 36 kWc se font une part belle. Aussi même si le nombre d'installations diminue de 10 à 9, la puissance installée, la productivité et le budget progressent significativement – Voir le tableau ci-après.

	Mars	Octobre
Nombre d'Installations	10	9
Puissance installée	115,61 kW	160,89 kW
Budget	289 350 € HT	327 705 € HT
Financement		
Subvention AuRA	52 300 €	90 221 €
Emprunt	144 666 €	159 464 €
Fonds propres	92 384 €	73 925 €
Productivité	130 028 kWh/an	190 117 kWh/an
Recettes totales	564 820 €	636 275 €
TRI	6,72 %	6,33 %

A signaler que les 8^{ème} et 9^{ème} dossiers de demande de raccordement ont été déposés auprès d'ENEDIS le 30 septembre dernier. Il nous faut à présent lever des fonds pour faire progresser le capital de notre SAS au-delà de 100 k€, ce qui permettrait de lancer les prochains chantiers en conservant une trésorerie suffisante.

REJOIGNEZ NOUS !

Pour le Collège de gestion de Buxia Énergies,
Gilles FANGET, Président,

Pour rejoindre Buxia Energies ou pour plus d'informations :

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion.
- Par courriel : contact@buxia-energies.fr ;
- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE ;